



Texte de présentation de la Fédération internationale pour les sites Internet

Depuis sa création en 1982, l'association «Les Plus Beaux Villages de France» a inspiré d'autres pays également confrontés aux enjeux de préservation et de valorisation de leur patrimoine rural. Ainsi, en 1994, la Wallonie crée son association suivie en 1998 par le Québec, par l'Italie en 2001 et par le Japon en 2005.

En 2003, du fait de leur «proximité européenne», les réseaux français, wallon et italien jettent les premières bases d'une coopération en créant l'association «Les Plus Beaux Villages de la Terre», une fédération regroupant les réseaux de «Plus Beaux Villages» existants.

La France en 1982



<http://www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org>

La Wallonie en 1994



<http://beauxvillages.be>

Le Québec en 1998



<http://beauxvillages.qc.ca>

L'Italie en 2001



www.borghitalia.it

Le Japon en 2005



www.utsukushii-mura.jp

Création officielle de la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre

En 2012, la Fédération compte également sur les réseaux japonais et québécois, et profite d'une rencontre organisée à Gordes (France) pour modifier ses statuts et officialiser sa création. Emprunts de l'esprit de développement durable et de préservation du patrimoine rural, historique et culturel qui unit toutes les associations existantes, les statuts définissent également les modalités d'entrée en tant que membres actifs dans la Fédération. Ainsi, seules les associations nommées « Plus Beaux Villages de ... » (ou son équivalent dans la langue du pays d'origine) peuvent faire partie de la Fédération. Elles doivent par ailleurs justifier :

- d'au moins 5 années d'existence
- d'au moins 10 communes classées selon des critères justifiant de leur ruralité dans le pays concerné
- de statuts reprenant l'esprit commun des Plus Beaux Villages : la préservation du patrimoine (bâti et/ou immatériel) et le développement durable



Toute association souhaitant faire partie de la Fédération doit envoyer sa demande accompagnée de justificatifs (statuts, justificatif de création de l'association, charte qualité, ...) à Les Plus Beaux Villages de la Terre – 19500 Collonges-la-Rouge – France

➤ *Télécharger les statuts de la Fédération (lien)*

Adoption d'une identité visuelle

En 2013, à Castel del Monte (Italie), la Fédération adopte son nouveau logo. Universel et moderne, il souligne notamment le patrimoine bâti et paysager de nos villages, et invite à la découverte de ces lieux d'exception.



Bureau de la Fédération «Les Plus Beaux Villages de la Terre»

Président : Fiorello PRIMI (Président Les Plus Beaux Villages d'Italie)

Vice-présidents : Maurice CHABERT (Président Les Plus Beaux Villages de France) et Satoshi HAMADA (Président les Plus Beaux Villages du Japon)

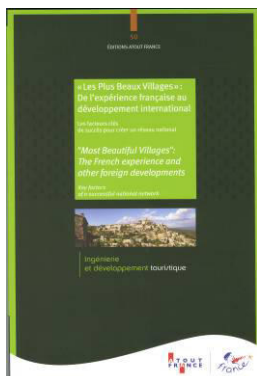
Trésorier : Alain COLLIN (Président Les Plus Beaux Villages de Wallonie)

Secrétaire : Hugues TREMBLAY (Président Les Plus Beaux Villages du Québec)

Echange d'expériences

Le 7 juillet 2012, un séminaire organisé en partenariat avec Atout France et ouvert aux associations récemment créées ou en projet de création fut l'occasion pour toutes ces structures de mieux se connaître. En effet, si la France a servi de modèle de départ, chaque réseau a adapté son fonctionnement et ses critères de sélection aux spécificités de son pays. En se basant sur les modèles français, wallon, québécois, italien et japonais, qui ont entre sept et trente ans d'existence, ce séminaire a permis d'identifier et d'échanger les bonnes pratiques mises en place par chacune des cinq associations dans le domaine de la ruralité, de la sauvegarde du patrimoine et du développement économique.

De ces échanges, est né une publication : « Les Plus Beaux Villages : de l'expérience française au développement international », qui se propose de donner quelques clés du succès de ce concept, qui peut s'exporter encore dans de nombreux pays.



Cet ouvrage est en vente chez notre partenaire Atout France (lien : <http://www.atout-france.fr/publication/plus-beaux-villages-l'experience-francaise-au-developpement-international>) au tarif de 25€.



Nouveaux réseaux

Les nouveaux réseaux récemment créés (ayant moins de 5 années d'existence) participent aux travaux de la Fédération des Plus Beaux Villages de la terre en tant que membres associés.

La Roumanie en 2010



www.satefrumoase.ro

Le land de saxe en 2011



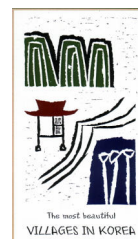
www.sachsens-schoenste-doerfer.de/

L'Espagne en 2011



www.lospueblosmasbonitosdespana.org

La Corée du Sud en 2012



PRC